



Trouble de voisinage avec animaux

Par **dadoo449**, le **20/01/2012** à **22:01**

Bonjour,

Je m'adresse à vous suite un litige avec mon voisin. Effectivement voisin à fait construire un bâtiment en face de ma veranda à ciel ouvert. On s'est donc arrangé à l'amiable en rédigeant un contrat pour qu'il entreprenne des travaux sur notre mur commun pour récupérer ma luminosité . Je possède 3 chats qui avaient l'opportunité de sortir dans la rue pour uriner et se promener, grace au ciel ouvert de la véranda, par le biais de leur jardin. Comme il a rebouché la véranda suite aux travaux il a installé une châttere sur notre mur commun pour que mes chats continue a sortir par le biais de leur jardin (la construction de la châttere n'etait pas stipulée dans le contrat). Cependant son amie a acheté une voiture décapotable et un de mes chat aime dormir sur le capot . A la place d'utiliser un repulsif, ils ont bloqué la châttere et mes chats se retrouvent bloqués, ils miaulent, ils urinent partout dans la maison. Est ce qu'il a le droit de faire cela ? Le fait que ce soit lui qui ait entrepris de construire une châttere ne doit-il pas par la laisser libre par obligation naturelle ? dans l'attente de votre reponse.

Merci.

Par **chris_idv**, le **22/01/2012** à **07:48**

Bonjour,

Ce sont vos chats et c'est donc votre problème.

Cordialement,